Entre la hantise et l'amitié

les Musulmans et nous

L'Islam est une donnée géopolitique qui hante l'Occident depuis que le fondamentalisme islamiste a pris ou a failli prendre le pouvoir dans de nombreux États de la Méditerranée et d'Asie. Car depuis 1978, date de la prise de pouvoir par l'imam Khomeiny en Iran, le nombre des pays n'a fait que croître dans lesquels l'Occident est systématiquement désigné comme l'ennemi à abattre par des clercs barbus entourés d'hommes en armes et de masses fanatisées. L'Islam, fondamentaliste ou pas, fort de son missionariat actif dans le monde entier et de son discours anti-occidental qui fustige notre, est une religion à la fois expansionniste et en expansion qui compte actuellement un milliard de fidèles dans le monde, peut-être deux milliards dans trente ans, dont 3000 personnes qui sont venues travailler ou se réfugier au Luxembourg.

Avec elles, une altérité vraiment autre, à laquelle aucun passé colonial, aucune convivialité religieuse, aucune concordance d'intérêts, aucune immigration préliminaire n'avait préparé les Luxembourgeois, s'est installée dans un pays ou l'altérité avait été jusque là somme toute relative. La guerre en ex-Yougoslavie et les priorités humanitaires ont pour l'instant caché la dimension de ce changement dans le paysage religieux et culturel luxembourgeois. Pour nous, les autochtones, il n'y pas encore eu de choc culturel. L'accueil et la compassion ont prévalu, ce qui honore notre pays, mais la compréhension et les conséquences à tirer du phénomène en cours ont fait défaut, ce qui désigne les responsables politiques comme des irresponsables en la matière.

Si la présence de 3000 Musulmans sur le territoire ne s'est pas encore traduite par une présence plus manifeste de l'Islam, c'est parce que l'Islam local manque encore de structures communautaires et de personnalités marquantes autour desquelles les Musulmans du Luxembourg auraient pu se fédérer. Mais ni l'anarchie, ni le vide communautaire n'empêchent un grand nombre de ces personnes venues vivre ou s'abriter dans Le Luxembourg, cette infime partie d'un Occident si mal vu dans la

conscience collective de l'Islam, d'y organiser leur vie et donc leur vue des choses de la vie au Luxembourg selon les préceptes de leur religion.

Fondamentaliste ou croyant?

Pour les Musulmans croyants (et croyant ne veut pas dire automatiquement fondamentaliste, intolérant, etc.), la vie parmi nous est un choc culturel permanent aussi violent que le sera le nôtre quand la majorité des Luxembourgeois se rendra vraiment compte qu'ils vivent parmi nous. Pour les Musulmans il y a choc culturel, car dans le cadre de cette géopolitique propre à l'Islam qui divise le monde en deux terres, celle de l'Islam, le Dar al-Islam, où vivent en majorité des Musulmans, et celle de la guerre, le Dar al-Harb, où vivent en majorité les infidèles qui ne se sont pas encore soumis aux préceptes du prophète Mahomet, le Luxembourg, pays à majorité catholique, se range parmi les pays qui sont marqués du sceau de l'hostilité.

C'est le degré d'évaluation de cette hostilité par le Musulman qui distingue le fondamentaliste du simple croyant. Le fondamentaliste, tributaire d'une théologie qui est issue d'un Islam majoritaire et qui exige un Islam majoritaire, perçoit sa vie dans un pays du Dar al-Harb comme une lutte permanente. Pour lui, tout geste dans cet environnement qui n'est pas conforme à sa religion, et cela commence avec des gestes aussi banals que celui de porter un verre de vin à sa bouche ou d'échanger une tendresse en public, est considéré comme un blasphème, une offense délibérée à son Dieu qui est l'unique Dieu. Fustiger le blasphème, convertir les incroyants, porter le combat à l'intérieur de Dar al-Harb, le soumettre à l'Islam afin que vienne la fin de l'Histoire, c'est-à-dire l'unification du monde sous le signe du prophète et sa transformation en Dar al-Salam, terre de la paix, tel est son but. Le fondamentaliste a une mentalité de combattant et peut passer à des actes hostiles dans le pays d'accueil.

Même s'il arrive au simple croyant musulman d'éprouver de la sympathie ou de l'admiration pour ces fondamentalistes, car ils font partie comme lui de l'*oumma*, du peuple musulman, il s'est fait une raison d'appartenir à un Islam minoritaire. Cet Islam n'a pas encore de théologie propre, mais le simple croyant sait distinguer de façon pragmatique entre des actes non conformes à l'Islam qui font partie des moeurs locales, et des actes hostiles à l'Islam qui le blessent comme serait blessé tout membre d'une communauté religieuse dans un cas similaire. Mais dans la mesure où les actes non conformes à l'Islam abondent dans notre société et envahissent son environnement quotidien, même le Musulman croyant le plus tolérant est constamment sous tension.

Culte de la Vierge et culte de la virginité: surprenantes convergences

S'il noue des amitiés avec des non-Musulmans, chose qui n'est bien vue par le Coran que si cette relation est dictée par la nécessité de se défendre ou de survivre, il doit d'un côté se garder de ces amis

Pessin
in: Le Monde

afin qu'ils ne l'entraînent pas à commettre des actes parfaitement innocents pour eux mais contraires à sa foi, comme boire de l'alcool, regarder les femmes des autres, être porté à des moqueries qui frisent le blasphème, et de l'autre côté il doit se justifier de ses amitiés à-priori suspectes devant ses frères en religion. Pourtant, l'amitié d'un Musulman peut être très chaleureuse, et au Luxembourg, des relations personnelles plus détendues sont d'autant plus possibles qu'aucun passé colonial n'a créé entre nous d'infranchissables fossés et que grand nombre de Musulmans se retrouvent au Luxembourg parce que le pays les a aidés. Beaucoup de Musulmans au Luxembourg éprouvent d'ailleurs une certaine admiration pour le climat moral, protecteur et maternel que l'Église catholique ferait régner dans le pays. Même si les formes locales du culte de la Vierge Marie leur sont parfaitement étrangères, cela ne les laisse pas indifférents à ce que la figure centrale du catholicisme local soit la seule femme dont parle le Coran et que ce culte fasse l'apologie d'une image de la femme qui préfigure celle des vierges qui feront jouir le Musulman dans son paradis. Cette interprétation très particulière du contexte luxembourgeois et qui devrait susciter la vigilance de plus d'un laïc facilite pourtant grandement les contacts et permet de parler entre individus de sujets qu'il est difficile d'aborder par exemple avec des Musulmans en France.

De tels dialogues permettent de mieux comprendre la vision des choses que les Musulmans minoritaires ont de la coexistence avec nous. On a beau ne pas partager leur culte de la virginité, mais quand un père de famille musulman déclare ne pas vouloir inscrire sa fille nubile dans une école mixte et publique par peur que les garçons ne la molestent, tout ardent défenseur de l'école publique que l'on soit, il n'est pas possible de lui garantir que cela n'arrivera pas s'il l'inscrit quand même. Car c'est un fait dont tout pédagogue est témoin que les lycéennes sont trop souvent l'objet d'attouchements qu'elles ne désirent pas. Cela n'a donc rien de pudibond que de trouver les moeurs parfois bien rudes. Imaginez alors l'angoisse d'un père musulman pour qui l'intégrité physique de sa fille est sacrée, sacrée dans le sens littéral du terme! Et que fait-il au Luxembourg? Il inscrit sa fille dans une école confessionnelle, il la

confie à des Chrétiens, il fait confiance à des membres d'une autre confession et à leur sens du sacré pour préserver un part essentielle de sa paix domestique et de sa paix avec lui-même. Il y a là quelque chose à la fois de pathétique, d'anachronique et de réconfortant. Car pont il y a, même s'il n'a pas la forme qu'on souhaiterait!

Communauté et liberté individuelle: une tout autre vision du monde

Le contexte luxembourgeois favorise le dialogue d'individu à individu et nous permet de capter ce que beaucoup de responsables politiques ou confessionnels à l'étranger nous envient, c'est-à-dire de capter des éléments d'une subjectivité musulmane minoritaire qui cherche sa voie dans Dar al-Harb avec la ferme volonté de désamorcer les hostilités qu'un discours théologique aux accents hégémonistes pourrait induire. Pourtant, la nostalgie d'une grande communauté islamique revient constamment dans le discours du Musulman d'ici. Normalement, en pays d'Islam, vie individuelle et vie communautaire ne font qu'une. La communauté intervient directement dans toute étape biographique du croyant, et cette intervention a force de loi. Le croyant n'oppose aucune résistance à cette gestion de son statut personnel par la communauté puisqu'il y a sa place et qu'elle l'enveloppe et le materne par une foi qui s'estime parfaite et qui se renouvelle à travers les récitations incantatoires du Coran pendant les prières à la mosquée. L'Islam a transposé cette vision communautaire des choses sur les autres communautés religieuses qui se réclament du Livre en leur accordant l'autorité sur tout ce qui relève du statut personnel de leurs membres tout en refusant de leur accorder les droits politiques. Mais dans la mesure où l'exercice des droits politiques n'était pas particulièrement valorisant dans la cité musulmane avant l'époque moderne, au point que la sécurité et l'administration des cités étaient souvent reléguées à des guerriers étrangers à la ville, les Musulmans étaient d'avis qu'ils accordaient une faveur aux dhimmis. Les Juifs ou les Chrétiens vivant en dhimmitude étaient certes tenus de payer un impôt spécial, mais celui-ci les rendait non seulement libres de travailler et de faire commerce sous la protection de la cité, mais ils étaient aussi libres de gérer eux-mêmes leur statut personnel.

C'est pourquoi, dans un premier temps, le Musulman qui a gardé dans l'Occident la mémoire d'une dhimmitude qui n'avait pourtant rien d'idyllique dans la pratique, perçoit la nécessité de se soumettre aux lois civiles du pays d'accueil qui touchent à son statut personnel comme une atteinte à sa liberté individuelle et comme une injustice, puisqu'encore aujourd'hui, tout ce qui relève du statut personnel des non-Musulmans est, dans un grand nombre de pays islamiques, du ressort des communautés religieuses ou des ambassades des nations auxquelles ils appartiennent. Sa nostalgie première a donc pour objet une communauté qui l'inclue entièrement, même dans Dar al-Harb, car pour le Musulman, le bonheur de vivre ainsi inclus dans une part quasi matricielle de l' *oumma* pourrait lui faire oublier qu'il vit dans un pays du moins en partie marqué par l'hostilité.

Loi civile, Sharia et statut personnel: l'enjeu communautaire

L'apprentissage de la soumission aux lois civiles du pays d'accueil, de la distinction entre le séculier et le spirituel, le politique et le religieux est un processus douloureux. Pourtant il s'est fait sans trop de problèmes chez les Musulmans qui proviennent de

Que signifie "pratiquer l'islam"?

Théoriquement, je ne vois pas de raisons pour que des musulmans ne deviennent pas des Français de religion musulmane, comme il y a des Français de religion protestante ou autre. La difficulté est dans la nature de l'identité religieuse musulmane. Cette question a été longtemps discutée parmi les musulmans eux-mêmes. Quand la Reconquête a commencé en Espagne, les juristes musulmans ont considéré la question: "Est-ce qu'un musulman peut vivre sous un gouvernement chrétien?" En général, ils ont répondu "non". Mais très tôt, les juristes ont atténué cette réponse: ils ont dit qu'on peut rester si l'on a la possibilité de pratiquer l'islam.

"Mais que signifie exactement, "pratiquer l'Islam"? Dans nos civilisations occidentales, la tolérance religieuse veut dire que les minorités ont le droit d'avoir leur lieu de culte et c'est tout, peut-être une certaine autonomoie dans les affaires de la communauté. Tandis que pratiquer l'islam signifie vivre selon la loi sainte musulmane, ce qui, selon l'interprétation de certains de ses chefs de file, n'est pas compatible avec un Etat moderne. Voilà la difficulté, et cela se voit à de nombreux égards, comme le sort de la femme, du mariage, de l'héritage. C'est une véritable difficulté qui ne peut être résolue que par les musulmans eux-mêmes. Le problème se complique du fait que nombre d'immigrants musulmans viennent de régions rurales et traditionnelles et sont d'un coup transplantés dans des sociétés occidentales, laïques et modernes. Ils y découvrent des libertés inhabituelles, qu'ils peuvent même trouver suspectes, et en même temps se voient nier ce qu'ils tiennent pour une liberté fondamentale, celle de pratiquer leur religion à leur manière.

"Dans les Etats musulmans traditionnels, les chrétiens, quoique privés de certains droits en matière fiscale et politique, jouissaient d'une grande autonomie dans leurs affaires internes, y compris en matière de mariage, de divorce, d'éducation et d'héritage. Or un musulman qui vient de l'Algérie ou du Pakistan a une mémoire historique. Arrivant en Europe occidentale, il a beaucoup plus de liberté que ce qu'il attendait et beaucoup moins de liberté, parce qu'il n'a pas d'autonomie communautaire. D'où l'histoire du musulman qui rappelle qu'ayant permis aux chrétiens, chez lui, de pratiquer la monogamie, il ne comprend pas pourquoi on ne le laisse pas chez nous, pratiquer la polygamie..."

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier et Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

Bernard Lewis, dans une interview au "Monde" du 16 novembre dernier.

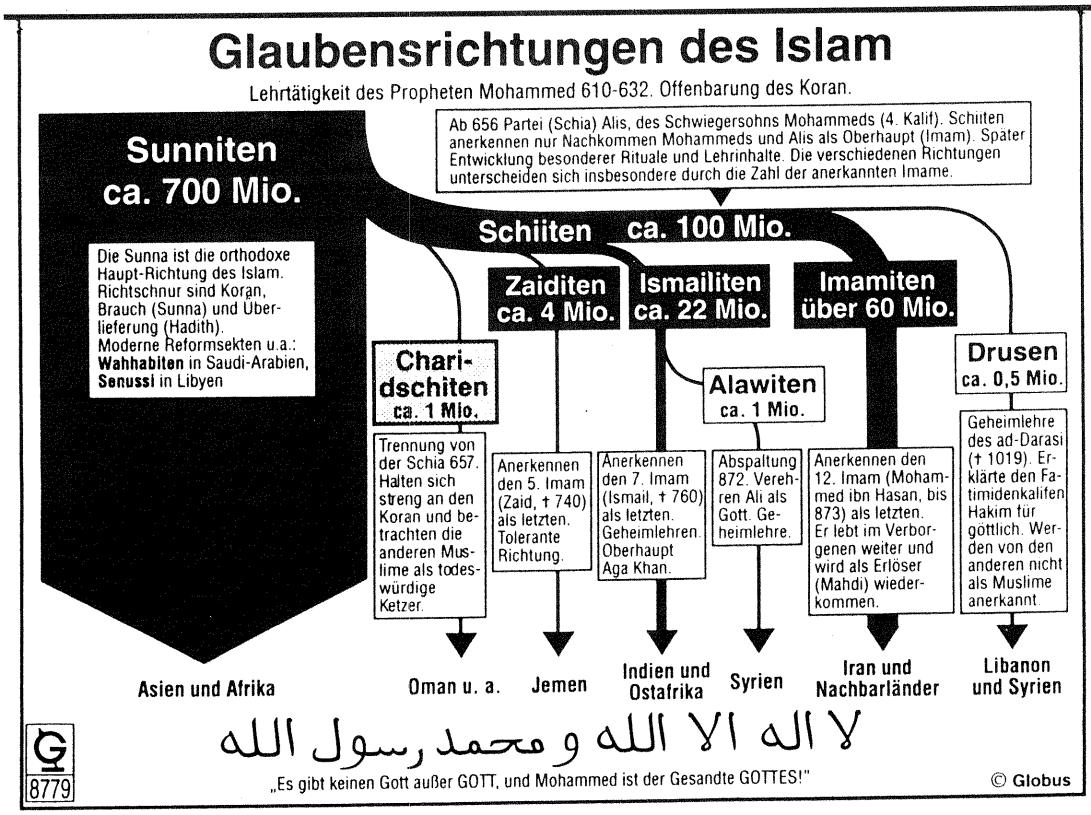

pays où la loi islamique est appliquée. Attentifs au climat général dans le pays, ils sont même souvent d'avis que le Luxembourg est moins Dar al-Harb que d'autres pays. Les phénomènes de rejet seraient rares, la marginalisation économique inexistante, les châles des filles et des femmes certes remarqués mais tacitement tolérés, notamment dans les écoles, et des scènes, comme on en a pu voir à la télévision française, de jeunes filles que l'on expulsait d'un lycée pour port du châle, inimaginables.

Malgré cela, il existe au Luxembourg des organisations musulmanes qui réclament l'application, par des tribunaux musulmans, de la Sharia au statut personnel des Musulmans résidant au Luxembourg. Les animateurs de ces organisations sont avant tout d'origine bosniaque, donc des Musulmans qui ont vécu dans un pays où se sont succédés des régimes séculiers et où l'on n'a plus connu l'application de la Sharia depuis le départ des Turcs il y a plus de cent ans. On assiste dans ce cas à un formidable et dangereux retour du refoulé, allègrement encouragé par quelques khomeinistes iraniens qui ont saisi au vol l'opportunité de prendre la direction idéologique de ces Musulmans en quête de racines et d'identité et que la guerre a privés de patrie.

Ce sont ces manipulations qui bloquent depuis un certain temps le dialogue entre les Musulmans et la société luxembourgeoise, et qui empêchent l'émergence toujours difficile dans un pays non-islamique d'une communauté représentative pouvant servir d'interlocuteur valable aux décideurs locaux. Cela est grave car chez les Musulmans, donc chez 3000 personnes vivant parmi nous, le besoin d'appartenance communautaire est infiniment plus fort que ce que nous Luxembourgeois pouvons ressentir dans ce sens. L'absence de communauté, ou une communauté qui n'en finit pas d'être le théatre de luttes pour le pouvoir, ne crée pas seulement des discours fondamentalistes chez les uns et des frustrations chez les autres qui se chercheront un chemin à travers des actes qu'il est difficile de prévoir. Le vide ou le chaos communautaire empêchent aussi nos autorités, déjà trop sourdes à leur égard, de faire un geste qui conduirait à installer un climat de confiance plus approfondi.

L'accueil

Ce geste, que l'urgence humaine réclame, ce serait d'aménager pour les Musulmans du Luxembourg un cimetière ou une parcelle de cimetière afin qu'ils puissent donner à leurs morts une sépulture selon les rites de leur religion. Car s'ils arrivent à organiser tant bien que mal leur vie de Musulmans, leur mort et l'idée de ne pas être enterrés selon les préceptes de leur religion les remplit d'angoisse; l'obligation d'enterrer un proche selon des règles non conformes à l'Islam les blesse, si elle ne les humilie pas. Autant d'obstacles à l'élaboration d'un Islam qui pourrait assumer sa condition minoritaire! Autant d'obstacles à une discussion commune sous le signe du logos que l'Islam a banni de son giron depuis le XIIIe siècle! Autant d'obstacles qui empêcheront les hommes sages que compte la communauté musulmane de faire valoir leur point de vue que plutôt que d'invoquer la Sharia, qui procède du Coran mais qui n'est pas identique au Coran, il y a nécessité dans les pays islamiques d'élaborer un droit séculier qui fasse coexister tous les hommes et d'accepter dans les pays non-islamiques le droit en vigueur qui y permet déjà la coexistence d'hommes d'origine et de confession différentes.

À la longue, les ponts qui existent indubitablement entre Musulmans et Luxembourgeois risquent donc de se rompre faute de dialogue, alors que rien ne prédispose les deux parties ni à une telle rupture, ni à une fin proche de ce qui fut dans la plupart des cas d'abord une coexistence forcée due à la guerre dans les Balkans. Il devient de plus en plus évident que les causes qui ont conduit à la venue sur notre territoire

de plusieurs milliers de Musulmans ne seront pas éradiquées d'ici peu. Ces personnes resteront au Luxembourg. Elles y resteront pour y vivre et pour y faire le deuil d'une expulsion douloureuse dont l'Europe occidentale est en partie responsable. Elles vivront dans un pays qui aura pour eux deux visages, celui de l'abandon et ensuite celui de l'accueil.

Tout se jouera sur cette dernière notion. Un mauvais accueil les empêchera de faire un deuil qui puisse déboucher sur une nouvelle vie parmi nous. Un deuil entravé pourrait donc les mener à reconsidérer leurs rapports avec nous sous le signe d'une hostilité franche et ouverte, à faire entrer la pulsion de mort dans les relations entre les Musulmans et leur environnement luxembourgeois. Et s'il y a une chose qui ne manque pas dans les milieux musulmans, ce sont les discours tout prêts à reprendre les rancoeurs des croyants à l'encontre du Dar al-Harb qui les entoure, tout prêts à prendre au mot le concept de "terre de la guerre", tout prêts à inciter les Musulmans à y porter la guerre. Ce risque existe chez ceux qui ont été les victimes de la guerre la plus atroce depuis 1945. Leur permettre d'assumer leur vie et leur mort selon leur croyance dans le cadre de nos lois et les persuader de la rectitude de nos lois à leur égard n'est pas une faveur qu'il faudra leur accorder dans un lointain avenir mais un devoir impératif et urgent de nos responsables politiques s'ils veulent éviter que pour la première fois dans l'Histoire du Luxembourg la venue d'une nouvelle communauté ne dérape.

Victor Weitzel